

Interview de Mireille Tsheusi Robert
par Nicolas Bossut

Analyse

Décembre 2019

« Père Fouettard,
ma couleur de peau
n'est pas un
déguisement ! »

Le livre « Racisme anti-Noirs II. Père Fouettard, ma couleur de peau n'est pas un déguisement ! » est sorti ce 6 décembre 2019, le jour de la Saint Nicolas. C'était l'occasion pour BePax d'interviewer l'auteure, Mireille-Tsheusi Robert, présidente de Bamko-Cran et ancienne collègue de BePax qui a mené une étude auprès de 100 enfants belges entre 2015 et 2019.

En quoi a consisté l'étude présentée dans le livre ?

Il s'agit d'un procédé expérimental proposé par Clark et Clark dans l'Amérique ségrégationniste des années 40. L'étude consiste à présenter une poupée noire et une poupée blanche à des enfants de moins de 10 ans et à leur poser des questions sur leurs préférences. Nous avons reproduit ce procédé dans le cadre de Bamko¹, en y ajoutant quelques variantes. Par exemple plutôt que de demander aux enfants « quelle est la poupée la plus jolie ? », nous avons reformulé la question en disant « Est-ce qu'il y a une poupée plus jolie que l'autre ? » pour laisser la possibilité à l'enfant de répondre « non ». L'autre variante importante, c'est le questionnement sur Père Fouettard et Saint Nicolas : nous montrons les photos de ces deux personnages aux enfants et tentons de savoir ce qu'ils ont compris de ce folklore. Ensuite, nous avons mené des entretiens avec des adolescents qui ont grandi en Belgique pour connaître leurs souvenirs et leurs points de vue. Le dispositif de l'étude est assez simple mais les résultats peuvent être assez surprenants, par exemple sur le fait que les enfants n'ont pas du tout compris que Père Fouettard ou Pierrot Le Noir est censé être « un blanc sali par la suie de la cheminée », pour la majorité d'entre eux, c'est « un africain » qui « vient d'Afrique ».

Pourquoi as-tu lancé cette expérience ?

Parce que notre cadre juridique au sujet du racisme est trop restrictif. Les personnes et institutions se servent de la loi pour dire qu'il n'y a pas de problème avec le blackface arguant qu'il n'y aurait pas d'atteinte à une personne en particulier, que la « lésion » ne peut être démontrée ; ensuite que l'on ne pourrait pas

établir un « doll spécial », c'est-à-dire une intention de nuire.

Pourtant, tout au long de ma carrière d'éducatrice, j'ai rencontré un grand nombre de personnes effectivement lésées par la figure du Père Fouettard grimé. Ce test avec les enfants et plus tard, les entretiens avec les adolescents avaient pour but d'objectiver cet aspect-là. Après, sur l'innocence des acteurs ou leur non-intention de nuire, je suis assez sceptique. Lorsque l'information est plusieurs fois passée dans la presse que des afrodescendant.e.s se disent offensé.e.s, certains démontrent d'ailleurs en quoi le grimage en noir peut être qualifié de raciste. Que l'on soit d'accord ou pas avec les arguments avancés par les personnes lésées, j'estime qu'il y a intention de nuire dès lors que l'on a été mis au courant de l'impact néfaste sur les personnes touchées.

La loi devrait s'étendre aux pratiques comme celles du blackface ?

Oui. Le blackface est une sorte d'« incitation à haïr » les afro-descendants car on se moque d'eux en les singeant, invitant ainsi à les déconsidérer, les insulter, normaliser l'insulte qui leur est faite et par voie de conséquence, l'atteinte à leur dignité et à leur intégrité psychique et physique est encouragée, du moins banalisée.

Nous avons une loi contre le racisme mais elle ne prend pas (encore) en compte cette humiliation publique qu'est le blackface or, c'est une insulte à leur couleur de peau et bien souvent, une minimisation des violences historiques que les africains et afrodescendants ont subies (esclavage, colonisation et néo-colonisation). Pour être plus précise, dans le cas de Père Fouettard, il faut se rappeler qu'il a été instauré au 15^{ème} siècle lorsque le

¹ Il s'agit d'un partenariat avec plusieurs associations, dont Nouveau Système Artistique asbl.

système esclavagiste occidental se déployait. Un personnage africain créé dans ce contexte devait être le reflet du rapport de domination entre le maître (Saint Nicolas) et son esclave (Père Fouettard). A l'époque, cette relation est encouragée, célébrée et par ailleurs, présentée comme étant normale, exemplaire et banale. Au regard de ce passé, deux idées me viennent. D'abord, qu'il est légitime de se demander pourquoi une relation maître-esclave est encore promue aujourd'hui, dans un contexte législatif et sociétal où l'abolition de l'esclavage a été décrétée ? De quoi faisons-nous la promotion ? Nous ne pouvons pas d'une main légale abolir l'esclavage et de l'autre, continuer à en faire la promotion dans l'art, la culture ou le folklore. Ensuite, un Père Fouettard, donc un esclave qui rit et qui danse, heureux de sa condition, n'est-ce pas un peu de révisionnisme de l'histoire ? Les pays africains étaient-ils structurellement heureux de tomber sous le joug de l'esclavage ? Non.

Quels enfants ont participé à l'étude ?

Ce sont des enfants et des adolescents « Noirs, Blancs et Métis » mais majoritairement afrodescendants, âgés entre 3 et 11 ans, puis des adolescents de 12 à 18 ans. J'ai aussi interviewé de jeunes adultes jusqu'à 25 ans pour savoir quels sentiments ils gardaient. Nous avons décidé avec les autres membres de l'équipe de nous arrêter à 100 personnes pour le moment mais en 2020, nous reprendrons les expériences parce qu'on a critiqué le fait qu'il y avait une majorité d'enfants afrodescendants.

Quels sont les résultats principaux de l'étude ?

Il y en a plusieurs mais globalement ils concernent les qualités de Père Fouettard et la relation entre Père Fouettard et Saint Nicolas. Les enfants s'identifient aux personnages qui semblent avoir la même couleur de peau qu'eux : les enfants afrodescendants se reconnaissent dans le personnage du Père Fouettard et dans la poupée noire tandis que les enfants blancs dont les quelques belgomarocains que nous avons eus se reconnaissent dans la poupée perçue comme blanche. C'est important pour la suite car les

qualités et défauts ou tout autre jugement qu'ils vont porter sur Père Fouettard, Saint Nicolas ou les poupées vont aussi les concerner.

Le constat principal est que les enfants et adolescents rencontrés abordent intuitivement et spontanément au moins 3 grands préjugés et stéréotypes au sujet des africains. La brutalité : Père Fouettard est censé frapper les enfants au contraire du « gentil » Saint Nicolas. De même la poupée noire serait davantage « méchante ». Le divertissement : plus de 70 % des enfants estiment que Père Fouettard est idiot ou fait le clown, ce qui corrobore les considérations au sujet de la poupée noire qui serait « bête », « pas intelligente ». Dans notre société, les Afrodescendants sont souvent assimilés à la force physique (sport, labeur de l'esclavage et de la colonie, performance sexuelle...) et ramenés à leur corps, plutôt qu'à leur intelligence. Le dernier item que nous retenons ici c'est la subalternité : 86% des enfants estiment que c'est Saint Nicolas le patron.

Quelle conclusion en tire-tu ?

Je pense que dans son état actuel, ce folklore est un écolage raciste ou une initiation au racisme post-colonial et post-esclavagiste. Je m'explique. Dans le cas des enfants afrodescendants par exemple, nous avons vu qu'ils s'identifient à Père Fouettard donc, lorsque celui-ci est présenté comme brutal et idiot, non seulement la figure identifiable de ces enfants en pleine construction identitaire est négative mais en plus, ils apprennent les attitudes que l'on attend de lui. De même si ce personnage est un subalterne, les enfants noirs apprennent quelle est la place qui leur est assignée dans la société belge, sur le marché de l'emploi par exemple, celle du subalterne. Je ne tirerais pas cette conclusion si les enfants ne s'identifiaient pas à Père Fouettard, malheureusement, c'est bien parce qu'ils se reconnaissent en lui que c'est problématique. Les stéréotypes que charrie ce folklore sont dangereux pour l'estime de soi des enfants et c'est en cela que se situe la « lésion » raciste. Il faut dès lors protéger les enfants en mettant en place un processus de réflexion à moyen terme, autrement dit, commander une plus large étude scientifique à ce sujet mais aussi en prenant des mesures concrètes dans les écoles. En effet, aucun enfant ne sera triste de ne plus voir de grimage en noir sur le visage de

Père Fouettard. Je crois aussi qu'initier des ateliers pour les enfants et les adolescents qui ont déjà été exposés à ce type de folklore est primordial, c'est une dernière chance d'extirper l'idéologie raciste inculquée, de façon involontaire par le corps enseignant, la famille, etc. A notre petit niveau, nous avons lancé un numéro vert contre le racisme (0800 39 859) que les parents peuvent former afin que nous les accompagnions face à une institution scolaire peu encline à entendre leurs arguments. Plus largement, ce numéro trilingue (Français, Néerlandais et Anglais) sera accessible dès le 6 janvier 2020 pour tout acte raciste qui nécessiterait un relais vers Unia, le Mrax, nos avocats et psychologues partenaires tels que Birsén Taspınar ou tout autre organisme compétent en la matière.

« Père Fouettard, ma couleur de peau n'est pas un déguisement ! »

Dans son travail d'analyse et de formation, BePax pose les mêmes constats que Bamko-CRAN. La Saint Nicolas est une fête à laquelle nous tenons tous et qui doit être un moment de réjouissance pour les enfants. Si cette fête a un impact négatif sur ceux-ci, il est normal de se poser la question de comment l'adapter. Les traditions, quelles qu'elles soient, doivent être amenées à évoluer. En soi, la figure du Père Fouettard ne doit pas spécialement disparaître, elle doit juste s'adapter pour éviter de reproduire des schémas racistes susceptibles de transmettre aux enfants une image dégradante des afro-descendants. C'est un challenge à relever tous ensemble pour le plus grand bénéfice de tous et pour le plaisir des enfants.

Interview de Mireille Tsheusi
Robert par Nicolas Bossut

Analyse